

Mes biens, je les garde !

Le but du projet « Mes biens, je les garde ! » est d'accroître la sensibilisation aux mauvais traitements envers les aînés et plus précisément l'exploitation financière par les proches, en encourageant ainsi qu'en outillant ces personnes à s'affirmer pour faire cesser cette maltraitance.

L'Union culturelle des Franco-Ontariennes est d'avis que pour avoir un véritable impact, l'initiative doit travailler simultanément sur deux fronts. D'une part, il est nécessaire de diffuser de l'information afin de sensibiliser le vaste public et en particulier les aînés au fait que l'exploitation financière est une maltraitance inacceptable et d'autre part, il est essentiel d'outiller les aînés afin qu'ils soient en mesure de s'opposer à ces profiteurs. L'exploitation financière par les proches est très souvent accompagnée de manipulation et de culpabilisation qui empêchent plusieurs aînés de résister. Il est donc vital de leur faire comprendre qu'ils ont le droit de refuser et qu'ils peuvent accéder à de l'aide si nécessaire.

Plusieurs outils seront développés et utilisés dans le cadre de ce projet afin de rejoindre un nombre maximal de personnes. Les bénévoles sont au cœur de la réussite de ce projet. Ce sont elles qui feront une bonne partie de la diffusion en utilisant les réseaux existants dans leurs communautés. De plus, des personnes-ressources seront formées dans les diverses régions de l'Ontario. Celles-ci seront des pôles d'information et de diffusion pour l'initiative. Elles pourront entre autres faire du recrutement afin d'inciter les aînés et le public plus éloignés à consulter notre site internet mis à jour avec toute l'information ou à participer au webinaire qui sera présenté sur l'exploitation financière par les proches et les moyens de l'éviter ou de le faire cesser ou lire notre page Facebook.

Le projet diffusera aussi divers outils de sensibilisation pour les aînés. Un dépliant informatif contenant de l'information, des ressources et des moyens de se sortir de situations fâcheuses sera aussi mis à la disposition du vaste public. De plus, une édition spéciale du bulletin de l'Union culturelle des Franco-Ontariennes comportant un article de fond sur la maltraitance des aînés sera distribuée à tous les partenaires, membres, et contacts de l'organisation.

Un questionnaire d'évaluation sera rempli par chaque participant de la formation et des ateliers, de sorte que les progrès pourront être surveillés et le succès pourra être mesuré.

Documents connexes :

Prévenir l'exploitation financière par des proches

<https://franco-ontariennes.ca/wp-content/uploads/2019/04/bulletin-numero-spacial-vf.pdf>

Les contrats familiaux

<https://franco-ontariennes.ca/wp-content/uploads/2019/04/dapliant-ucfo-contrats-fam-vf.pdf>

Testament et procurations

<https://franco-ontariennes.ca/wp-content/uploads/2019/04/dapliant-ucfo-testament-et-proc-vf.pdf>